

COMMUNE DE SAINT-BEAUZIRE

NOTE DE PRESENTATION

DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Adresse : 1, Rue du Pont Neuf 63360 SAINT-BEAUZIRE

Tél : 04.73.33.92.59

MAIL : saint-beauzire.mairie@wanadoo.fr

La Loi NOTRe du 7 août 2015 crée de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Cette présentation brève et synthétique retrace les informations financières essentielles, elle doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur le site internet de la commune.

BUDGET PRINCIPAL

A la clôture de l'exercice de 2023, le compte administratif du budget principal fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de : 493 478.38 €

Un excédent d'investissement de : 33 297.07 €

Des restes à réaliser au 31 décembre 2023 en dépenses d'investissement de 306 646.32 € et en recettes de 75 244.00 €

In fine un excédent de fonctionnement de 295 373.13 € sera donc reporté sur le budget 2024. Ce qui confirme une saine gestion de notre commune

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses :

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à : 1 585 535.26 €

Elles se répartissent comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2023

CHAPITRES	CA 2023
011 – Charges à caractère général	607 186.17 €
012 – Charges de Personnel	698 046.87 €
65 - Autres charges de gestion courante	140 959.30 €
66 – Charges financières	37 930.34 €
67 – Charges exceptionnelles	251.42 €
014 – Atténuation de produits	88 478.00 €
042 – Opérations d’ordre	11 847.16 €
68 -Dotations aux amortissements	836.00 €
TOTAL	1 585 535.26 €

Par rapport à l'exercice budgétaire 2022, les charges à caractère général sont en hausse de + 77 983.00 € s'expliquant principalement d'une part par l'augmentation du coût des énergies (gaz et électricité) de 45 428 € (+50 %) et pour d'autre part par l'augmentation des dépenses d'entretien et de réparation des bâtiments publics pour 23 010 € (+46%) dont les opérations les plus importantes sont : la réfection de la toiture des ateliers municipaux pour 9271 € et la réfection des locaux de la mairie pour 14 603 €.

Les dépenses du personnels sont restées quasiment stables, on notera seulement une hausse des cotisations d'assurance des personnels titulaires de 9 267 € du fait d'une réactualisation des contrats.

Recettes :

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 2 079 013.64 € €.

Elles se répartissent comme suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2023

CHAPITRES	CA 2022
013 – Atténuations de charges	22 664.55 €
70 – Produits des services	138 301.98 €
73 – Impôts et taxes	900 885.44 €
74 – Dotations et participations	709 604.28 €
75 – Autres produits de gestion courante	55 271.35 €
76 – Produits financiers	4.73 €
77 – Produits exceptionnels	14 805.28 €
042 – Opérations d’ordre	0.00 €
002 – Résultat antérieur	237 476.03 €
TOTAL	2 079 013.64 €

Si le conseil municipal a maintenu en 2023 les taux locaux d'imposition de la taxe foncière et de la taxe d'habitation, la hausse des recettes s'explique par la révision des bases des taxes foncières opérées par l'Etat et ce qui concrétise notamment par une hausse des recettes de fonctionnement de 74 675 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Le résultat d'investissement fait apparaître un excédent de 33 297.07 €.

Dépenses :

Les dépenses se sont élevées à 627 686 € dont principalement :

- 148 845 € de remboursement des emprunts en capital
- 233 544 € de travaux (opérations)
- 191 357 € de reste à réaliser de l'exercice 2022.

Les principales opérations réalisées sont les suivantes :

- 36 871€ pour la construction d'un nouveau restaurant scolaire (études, honoraires, diagnostics)
- 19 357 € pour des aménagements de la voirie urbaine
- 15 936 € pour des travaux à l'école publique (aménagement de la cour et complément de travaux de rénovation de l'école primaire)
- 49 357 € pour l'isolation du hall d'entrée et bureaux du 1^{er} étage de la mairie + passage en éclairage LED + mise aux normes des réseaux électriques + équipement vidéo de la salle du conseil municipal + réseaux informatiques avec baie de brassage.
- 14 210 € pour l'équipement de l'espace sportif (mobilier) et la création d'un local « poubelles ».
- 85 170 € pour la construction modulaire d'un bâtiment d'accueil avec sanitaires PMR aux terrains de Tennis.

Recettes :

Les recettes d'investissement se sont élevées à 660 983.00 € dont les principales sont les suivantes :

- 246 069 € d'affectation du résultat de fonctionnement
- 270 000 € d'emprunt pour les travaux des rues des Dômes, des Littes, des Acacias et des Vergers
- 35 162 € de remboursement de TVA
- 34 664 € de taxe d'aménagement
- 45 415 € de subventions sur travaux dont 40 615 € de RLV (fonds de concours) et 4 800 € du conseil départemental.

CONCLUSION

En fin d'exercice 2023, la dette de la commune s'élève à 1 304 069 € dont 1 063 378 € en capital et 240 691 € en intérêt.

L'excédent de fonctionnement à reporter en recette au budget 2024 s'élève à 295 373.13 €.

Le 17 Avril 2024
Le Maire,
Jean-Pierre HEBRARD

